12097-FT.pdf

LÉGUM' CHLORE

Liquide alcalin chloré assainit légumes et végétaux

POINTS FORTS

- **Assainit les légumes et végétaux sans les dénaturer**
- **Permet une meilleure conservation des légumes et végétaux**

UTILISATION

Liquide alcalin chlorée destiné à l'assainissement des légumes et fruits par trempage.

MODE D'EMPLOI

Peut être dosé manuellement ou avec un appareil de dilution.
L'assainissement des légumes et végétaux doit se faire par un prélavage à grande eau afin d'éliminer le maximum de particules.
Dosage automatique : Presser le bouton du système de dosage afin d'obtenir la quantité nécessaire dans l'évier ou le bac (5 g de produit par litre de bain).
Dosage manuel : Préparer une solution à 0.5 % soit 5 g de produit par litre de bain de traitement. Dosage maximum à ne pas dépasser 0.65 % par litre de bain de traitement. Laisser tremper les légumes et végétaux pendant 5 minutes dans la solution. Rincer abondamment dans l'eau puis égoutter et essorer si nécessaire.

COMPOSITION ET LÉGISLATION

Solution concentrée d'hypochlorite de sodium.
Biodégradabilité ultime des agents de surface selon le réglement (CE) n° 648/2004 et ses modifications.
Fiche de données de sécurité, conforme au réglement REACH (CE) n° 1907/2006 et mise à disposition.
Utilisation réservée aux professionnels.
Formule déposée au centre antipoison N° ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59.

CARACTÉRISTIQUES

Liquide jaune clair
pH du produit pur : >11
pH du produit dilué : ≈ 8 (à 0.5 %)
Densité à 20 °C : ≈ 1.03

Parc d'Activités des Cortots
12, rue des Cortots - 21 121 Fontaine-Les-Dijon
geh@geh.fr - www.geh.fr

Ces informations, données à titre indicatif, sont le reflet de nos meilleures connaissances.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Rev. 1 - 09/2018 401796

Conforme à la législation relative au nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation (Arrêté du 08/09/1999 et ses modifications).

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

ATTENTION : Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Éviter le rejet dans l'environnement. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux. - EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher. EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer - Tenir hors de portée des enfants - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection - Stocker dans un récipient fermé.
Utilisation réservée aux professionnels

FABRICATION FRANÇAISE

LOGISTIQUE

5L

Code	130274
Colisage	2x5L
Colis/couche	16
Colis/palette	64

CUISINE

Adalya Terre d'Hygiène

12097-FT.pdf